

# RÉUNION DE RENTRÉE

## Informations générales

Service des Études et de la Vie Étudiante  
(SEVE)

UFR | Unité de formation et de recherche

de **mathématique et d'informatique**

Université de Strasbourg

# Sommaire

- ❖ Inscriptions administratives
- ❖ Inscriptions pédagogiques / Aménagement d'études
- ❖ L'Espace numérique et social de travail (Ernest)
- ❖ Inscription aux UE de langues



- ❖ Site UFR Math Info / Modalités d'évaluation / Calendrier universitaire/ Examens
- ❖ Stage
- ❖ Relations Internationales
- ❖ Sécurité sociale
- ❖ Référente Handicap



# Inscriptions administratives



Rappel:

- ❖ Licence (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année) : date limite fixée au **15 septembre**
- ❖ Master 1 : date limite fixée au **15 octobre**
- ❖ Master 2 : date limite fixée au **15 octobre**

→ L'inscription administrative ne sera validée qu'après vérification des pièces justificatives et du paiement des frais d'inscription

# Inscriptions pédagogiques / Aménagement des études

## Inscriptions pédagogiques:

- ❖ Les inscriptions pédagogiques **sont obligatoires**
- ❖ Les étudiants qui n'ont pas d'inscription pédagogique aux unités d'enseignement ne sont pas autorisés à se présenter aux épreuves d'évaluation.
- ❖ Les contrats pédagogiques fournis aux étudiants lors des réunions de rentrée doivent être complétés et **rendus aux responsables de filières le demandant** ou **déposés au SEVE dans les délais indiqués par le/la responsable de filière.**

## Aménagement des études:

Les étudiants relevant d'un **profil spécifique attesté** : étudiants salariés à partir de 10h/semaine, sportifs de haut niveau, engagés en situation de responsabilité (associations ou Conseils en lien avec l'Unistra, élus au Crous, etc...) peuvent bénéficier d'une dispense ou d'un aménagement spécifique.

→ En accord avec le responsable de filière, **la demande est à déposer avant la fin du 1<sup>er</sup> mois des enseignements à l'aide des formulaires en ligne.**



# L'Environnement numérique et social de travail (Ernest)



Ernest est le portail des services numériques de l'Unistra :

- ❖ emplois du temps, résultats d'examens, réinscriptions, bourses, activités sportives...
- ❖ cours en ligne, ressources documentaires et audiovisuelles...
- ❖ bibliothèque virtuelle de l'Université
- ❖ messagerie étudiante et divers outils pratiques

**L'adresse email étudiante est notre seul moyen de communication avec vous.** Avec Partage, il n'est plus possible de transférer l'email unistra sur un email perso.

Activation de compte utilisateur à l'adresse suivante:

**[ernest.unistra.fr](https://ernest.unistra.fr)**



# Inscription aux UE de langues

## Inscription en ligne



- ❖ Langues obligatoires (anglais ou allemand)

Inscription en ligne avec votre identifiant ENT ou Ernest :  
sur le lien : <https://lansadmin.unistra.fr>

Inscrivez-vous dans un groupe :

→ onglet « UE obligatoire »

Une fois inscrit/e, consultez le **planning des séances** dans « **Mes inscriptions** ». Vous y trouverez le nom de l'enseignant qui vous fera cours, le centre de langue dont vous dépendez.

Les adresses des centres de langues sont consultables : <https://langues.unistra.fr/lansad/sites-du-pole-lansad/>

**Attention : présence obligatoire au 1<sup>er</sup> cours.**



# Modalités d'Évaluations / Calendrier universitaire



Vous trouverez notamment sur le site de l'UFR : <https://mathinfo.unistra.fr/>

## → Onglet Vie étudiante

- ❖ Le calendrier universitaire (N.B. : il existe un calendrier spécifique pour les formations en apprentissage)
- ❖ Les règles générales de l'Université de Strasbourg Les modalités d'évaluation des étudiants de l'UFR
- ❖ Les modalités d'évaluation des étudiants de l'UFR
- ❖ Le livret pédagogique des licences

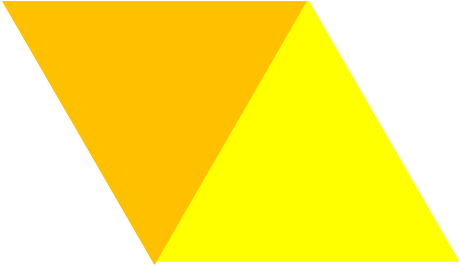
Mais aussi :

- ❖ Les consignes des examens
- ❖ Les périodes d'examens

## → Le calendrier tient lieu de convocation



# Stage

- 
- ❖ Il est obligatoire d'avoir défini toutes les modalités pédagogiques du stage avant de faire une convention.  
→ **Prenez contact avec votre Responsable de Filière afin de valider la demande.**
  - ❖ La saisie de la convention de stage se fait en ligne via l'Ernest (application Pstage).
  - ❖ Il est recommandé de faire les démarches de saisie de la convention de stage au minimum 1 mois avant le début de celui-ci.
  - ❖ Stages à l'étranger - financement possible :  
<http://www.unistra.fr/index.php?id=19413>





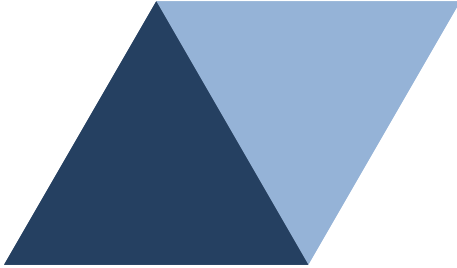
# Relations internationales



- ❖ Étudier à l'étranger en Europe (Erasmus+) ou hors Europe:  
<https://mathinfo.unistra.fr/international/mobilite-sortante/>
  
- ❖ Guide de la mobilité internationale
  - Aide financière
  - Correspondants Relations internationales de l'UFR Mathématique et Informatique :
    - Référent Relations Internationales** – Agnès Lambert  
Bureaux 103 et 119 (1<sup>er</sup> étage) : [mai-seve@unistra.fr](mailto:mai-seve@unistra.fr)
    - Programme ERASMUS** – Athanase Papadopoulos  
Tél. : 03.68.85.01.32 Mail : [athanase.papadopoulos@math.unistra.fr](mailto:athanase.papadopoulos@math.unistra.fr)
    - Programme Hors Erasmus**  
*Département de Mathématiques* – Sofiane Souaifi  
Tél. : 03.68.85.01.71 Mail : [sofiane.souaifi@math.unistra.fr](mailto:sofiane.souaifi@math.unistra.fr)  
*Département Informatique* – Pierre Collet  
Tél. : 03.68.85.44.55 Mail : [collet@unistra.fr](mailto:collet@unistra.fr)



## Sécurité sociale

- 
- ❖ Depuis la rentrée 2018, la cotisation de sécurité sociale pour les étudiants est supprimée.
  - ❖ La procédure à suivre pour pouvoir être remboursé(e) de vos frais médicaux est indiquée sur le site de l'Unistra ([www.unistra.fr](http://www.unistra.fr)) à la rubrique « Vie des campus », « Vie pratique », Santé.



# Service de la vie universitaire - mission handicap



## ❖ Informations pratiques :

### **Horaires d'ouverture**

lundi, mardi et jeudi 9h à 12h / 13h30-17h  
vendredi 9h-12h / 13h30-16h  
Fermeture le mercredi

### **Où trouver** le service :

Service de la vie universitaire - mission handicap  
Campus Esplanade - bâtiment 1 le Patio - rdc  
Entrée sur le côté droit du bâtiment  
22 rue René Descartes  
F - 67084 STRASBOURG CEDEX

## ❖ Contacts

Mme Fabienne Rakitic, [f.rakitic@unistra.fr](mailto:f.rakitic@unistra.fr) au 03 68 85 63 69

Mme Jackie Didierjean, [jdidierjean@unistra.fr](mailto:jdidierjean@unistra.fr) au 03 68 85 65 47

à l'UFR Mathématique et Informatique : Marie-Jeanne Theolo, [marie-jeanne.theolo@unistra.fr](mailto:marie-jeanne.theolo@unistra.fr)  
au 03 68 85 03 56

## ❖ Étapes : <http://www.unistra.fr/index.php?id=16897>

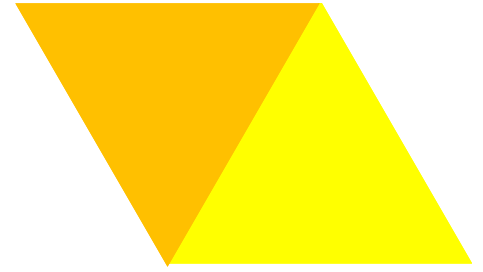
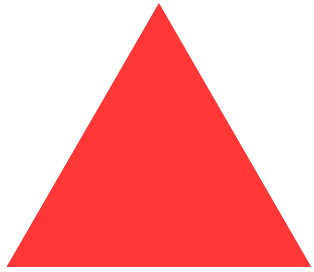
# Service des Études et de la Vie Étudiante (SEVE)

❖ Les horaires du SEVE (**1<sup>er</sup> étage, bureau 121**) :

Du lundi au vendredi **de 9h à 12h**, les mardi et jeudi **de 14h à 16h30**.



→ Les cartes « étudiant » seront à récupérer selon les modalités indiquées par le SEVE



Merci pour votre attention



Avez-vous des questions ?